

Avis public



**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017
DE L'ARRONDISSEMENT**

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le mardi 2 septembre 2014 à 18 h 30, à la salle du conseil située au 13 665, boulevard de Pierrefonds, afin de dresser le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement pour les années 2015, 2016 et 2017.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce programme.

DONNÉ À MONTRÉAL,
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingtième jour du mois d'août de l'an 2014.

Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement

/ml